



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

15 MARS 2018

ARRIVE A DITER/Direction Infrastructures et Mobilité

Affaire suivie par Marie FELIX  
Orange  
Unité Pilotage Réseau Nord Est  
Département Négociations et Affaires Réseau  
BP 88007  
21080 DIJON Cedex 9  
Téléphone : 03 90 31 40 33  
Mail : uprne.artquaranteneuf@orange.com

**M le Responsable du Schéma Directeur  
Territorial d'Aménagement Numérique  
(SDTAN)  
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48 Esplanade Jacques BAUDOT  
54035 NANCY Cedex**

DIRAT - Mission Développement Numérique des Territoires COURRIER ARRIVÉ			
16 MARS 2018			
Chef Mission		CM	
Adjoint Mission		Ass. Adm. Fin.	
CM Usages		Autres	

Dijon, le 13 mars 2018

*Handwritten signature and initials*

Objet : travaux d'infrastructures de réseau – Information du représentant de l'État  
Art. L. 49 du code des Postes et Communications Électroniques  
Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 de réduction de la fracture numérique

**Lettre recommandée avec avis de réception :**  
**N° 1A 136 163 4698 1**

Monsieur le Responsable,

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur la commune de PANNES (code postal 54470, code INSEE 54416).

Le réseau aura une longueur de 1689 m en 1 tronçon le long de la RD904.

Coordonnées Lambert du tronçon :

Coordonnées Lambert II étendus :

Origine : X : 854223,83      Y : 2443016,89      ;      Destination : X : 854748,16      Y : 2444627,30

Coordonnées Lambert 93 :

Origine : X : 905492,01      Y : 6874195,18      ;      Destination : X : 906029,83      Y : 6875799,98

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée, conformément au règlement de voirie.

Vous voudrez bien procéder à la publication de cette information, prévue par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et le décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, laquelle doit être effectuée sans délai, en application des dispositions légales susvisées.

Un projet de publication vous est joint en annexe. Je vous invite à me communiquer dès que possible le moyen retenu pour cette publication ainsi que la date à laquelle elle a été effectuée.

Les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la publication, leur intérêt pour ce projet. La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Orange / UPR Nord Est  
NAR/REG  
BP88007  
21080 DIJON Cedex 9  
Mail : [uprne.artquaranteneuf@orange.com](mailto:uprne.artquaranteneuf@orange.com)



Projet de publication à insérer

## PUBLICATION

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques sur la commune de PANNES (code postal 54470, code INSEE 54416).

Le réseau aura une longueur de 1689 m en 1 tronçon le long de la RD904.

Coordonnées Lambert du tronçon :

Coordonnées Lambert II étendus :

Origine : X : 854223,83      Y : 2443016,89      ;      Destination : X : 854748,16      Y : 2444627,30

Coordonnées Lambert 93 :

Origine : X : 905492,01      Y : 6874195,18      ;      Destination : X : 906029,83      Y : 6875799,98

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée, conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, Orange procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Orange  
UPR Nord Est  
NAR/REG  
BP 88007  
21080 DIJON Cedex 9  
Mail : [uprne.artquaranteneuf@orange.com](mailto:uprne.artquaranteneuf@orange.com)